

LE TRAIT D'UNION

volume 44, numéro 10; décembre 2019

Concours de panaches p. 8

Pré-ouverture Biblio p. 12

La guignolée p.17



Concert de Noël p.16

RT

**CONSTRUCTION
RÉMY THÉRIAULT**

RBQ: 8344-2053-11

Rémy Thériault
229, avenue Gilles-Picard
Saint-Pascal (Québec)
Tél. : 418 492-9489
theriaultremy@hotmail.com

**Entrepreneur en construction
et rénovation**

- agrandissement
- toiture
- finition intérieure
- finition extérieure
- portes et fenêtres, etc.

Recyclage Guy Gagné 2007

418-860-7803

PIECES D'AUTOS ET ANTIQUES

Sortie 488 Sud 565, ST-EDOUARD
SAINT-ALEXANDRE KAM Q.C. GOL-2G0

Ce journal communautaire est publié par :
Le Trait d'Union de Saint-Bruno inc.
4, du Couvent
Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0

Téléphone : (418) 492-5178

Courriel: trdunion@globetrotter.net

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1197-4087

Politique du journal

Tout article pouvant porter atteinte personnelle ne sera pas publié.

Le journal se réserve le droit de modifier, en tout ou en partie, les articles, et ce, tout en y respectant la teneur et le sens.

Distribution du journal

La distribution du journal s'effectue gratuitement par la poste dans tous les foyers de Saint-Bruno.

Abonnement

Le coût de l'abonnement est de 25 \$ par année pour les abonnés à l'extérieur de la municipalité ou pour toute autre personne ou organisme désirant s'abonner. L'abonnement se termine le 31 décembre de chaque année.

Tirage

Le Trait d'Union a un tirage de 290 exemplaires, certifié par l'Association des médias écrits communautaires du Québec.

Date de tombée des articles

20 décembre 2019



Conseil d'administration

Présidente : Constance Gagné, 492-5178
Vice-présidente : Angèle Dionne 492-9690
Trésorière : Sonia Gagné, 492-3779
Secrétaire : Claudette Rivard 492-1612
Directrice : Micheline Dionne, 492-5281

L'Équipe du journal

Rédacteur en chef Équipe du journal

Traitement de texte et montage

Sonia Gagné

Collaboration

Conseil municipal	Constance Gagné
Comité d'embellissement	Myrtha St-Pierre
Fabrique Saint-Bruno	Raphaëlle Paradis
Christian Madore	Co-éco
Groupe Al-Anon	Équipe du journal
Angèle Dionne	Club Belles Pistes
Député Bernard Généreux	Cormoran
Sopfeu	Comité d'entraide

Sommaire :

Page 3 : Rencontre citoyenne
Page 4-7 : Chronique municipale
Page 8-9 : Concours de panaches
Page 10-11 : Chronique culinaire
Page 12 : Biblio - Ateliers Mon Choix
Page 13 : 50 ans et plus - Comité embellissement
Page 14: Place de l'église
Page 15 : Remise de dons - Club les Belles Pistes
Page 16 : Harmonie en concert - Voeux journal
Page 17 : Voeux Député - Au coeur du Kamouraska-
La guignolée
Page 18 : Voeux Familiprix - Voeux Cormoran
Page 19 : Trans-apte - Sopfeu
Page 20 : Co-éco - Groupe Al-Anon
Page 21 : Service incendie
Page 22 : Horaire d'ouverture
Page 23-24 : Commanditaires

RENCONTRE CITOYENNE

Une vingtaine de personnes assistaient le lundi 18 novembre à une rencontre citoyenne convoquée par les élus municipaux. M. Richard Caron, maire, informe les citoyens sur les différents dossiers qui sont actuellement en cours et à venir.

Voici les principaux sujets abordés:

Tout d'abord des informations sur la situation du personnel municipal, dont 2 sont absents pour une durée indéterminée, soit la directrice générale et le responsable des travaux publics. Des décisions seront prises prochainement pour la suite des choses pour le bon fonctionnement du bureau municipal. M. Jean-Claude Lévesque a pris l'intérim pour les travaux publics en attendant le retour de M. Thériault.

Le plan des mesures d'urgence a été mis à jour, il restera à se l'approprier par les personnes qui ont été mises à contribution dans ce plan et à faire quelques exercices. Également un logiciel sera acquis et qui contiendra une base de données de tous les citoyens de la municipalité qui servira en cas d'alerte majeure pour avertir la population.

Au niveau des réalisations 2019, la toiture de l'édifice municipal a été refaite, l'escalier de secours sera remplacé dans les prochaines semaines. Suite au déménagement du service de garde à l'école, la bibliothèque est relocalisée dans la salle des 50 ans et plus. Un investissement d'environ 15 000 \$ a été nécessaire pour mettre le local aux normes des édifices publics. Des subventions reçues de la MRC (8 000 \$) et de la députée de la Côte-du-Sud (3 000\$) ont contribué à la réalisation de ce projet. Le comité de la bibliothèque a également reçu des sommes pour le mobilier dont entre autres de la Caisse populaire et un don du Comité des fêtes du 125^e.

Des modifications ont été apportées au niveau de l'accès pour les personnes à mobilités réduites par l'ajout de rampe d'accès et la peinture a été refaite. L'équipe de la bibliothèque s'affaira dans les prochaines semaines à replacer les étagères, les livres et tout l'aménagement afin de rendre l'espace convivial pour une ouverture à compter du mercredi 11 décembre. Un sondage est également en cours afin de vérifier avec la clientèle, pour connaître votre intérêt pour l'augmentation des plages horaires. L'ancienne salle du conseil sera transformée en salle multidisciplinaire, qui servira pour les réunions d'organismes. Il y a également les appareils de mise en forme qui sont dans ce local et qui seront mis à la disposition de la population.

En voirie, des travaux de rehaussement de la route sont présentement en cours de la rivière Manie, du côté sud du pont de la Rivière-du-Loup afin d'empêcher l'eau de passer par-dessus la route au printemps.

Au niveau des infrastructures, le gouvernement a renouvelé pour une autre période de 4 ans la TECQ (taxe sur l'essence et contribution du Québec) qui donne aux municipalités des sommes pour la réalisation d'infrastructures soit pour l'eau potable, les eaux usées ou voirie. Plusieurs priorités en voirie ont été ciblées dont la route Centrale, rang du Nord et route du Petit Moulin. Une somme d'environ 725 000 \$ est attribuée à la municipalité, dont 20 % par année seulement peuvent être utilisées. Des choix seront à faire.

La téléphonie cellulaire et l'accès à l'internet sont toujours d'actualité. Il semblerait que Vidéotron serait prêt à investir, mais dans combien de temps. Des discussions avec les différents paliers de gouvernement sont en cours, mais en quelle année verra-t-on le tout se concrétiser?

Au niveau des matières résiduelles, des augmentations sont à prévoir sur le compte de taxes 2020, compte tenu des difficultés de l'usine de biométhanisation de la SEMER.

Au niveau des loisirs, le carnaval 2019 qui se déroulera les 20, 21 et 22 février est en préparation.

Un chantier jeunesse pendant l'été a permis différents travaux aux Habitations et à l'église.

Le comité embellissement est toujours très actif et à de belles idées pour la prochaine année. La cotisation aux Fleurons a été faite pour les trois prochaines années, mais ne sera pas renouvelée par la suite. Cet été avait lieu la visite de ceux-ci, et suite au rapport nous conservons les 3 fleurons attribués il y a 3 ans. Ce rapport indique les faiblesses et les bons coups effectués ces dernières années.

Un projet de cuisine collective verra le jour sous peu, surveillez l'annonce dans le journal.

Un comité formé de citoyens représentatif de la population se réunira prochainement pour discuter de l'avenir de notre église.

Ce fut une rencontre très intéressante et nous a permis de constater le travail réalisé par nos élus.

Constance Gagné, pour le Trait d'Union



Chronique municipale

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL DU 4 NOVEMBRE 2019

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue le 4 novembre 2019 à 20 h à laquelle est présent le maire, **M. RICHARD CARON**, et les membres du conseil municipal suivants : M^{mes} VALÉRIE BOURGOIN, JULIE NADEAU, MM. GILLES BEAULIEU, ANDRÉ CARON, PHILIPPE MORNEAU-HARDY ET MICHEL FERLAND formant quorum sous la présidence du maire.

2019-11-144 OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2019-11-145 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2019

2019-11-146 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES

Attendu que la lecture de la liste des dépenses incompressibles, des prélèvements et des comptes fournisseurs pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2019, totalisant une somme de 117 366,89 \$, tel qu'il appert à la liste annexée au présent procès-verbal;

Il est proposé par M. Philippe Morneau-Hardy
Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil approuve les dépenses et autorise les paiements et les écritures comptables correspondantes pour un montant total de 117 366,89 \$.

2019-11-147 DEMANDE D'AJOUT DE M^{ME} ROXANNE MORIN À TITRE DE GESTIONNAIRE POUR LE COMPTE DE CARTE DE CRÉDIT DES JARDINS ENTREPRISES

Il est proposé par M^{me} Julie Nadeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska délègue à M^{me} Roxanne Morin le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de cartes de crédit Desjardins (« les Cartes »), incluant leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« La Fédération »);

QUE la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes liées à l'utilisation des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables ainsi que des intérêts et des frais applicables;

QUE la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska s'engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités;

QUE M^{me} Roxanne Morin soit autorisée à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des Cartes émises, incluant toute majoration de la ou des limites de crédit, et qu'elle ait tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces Cartes;

QUE M^{me} Roxanne Morin puisse désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisés à obtenir une Carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées des Cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'options liées aux Cartes, le cas échéant;

QUE la Fédération puisse considérer que cette résolution est en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçu un avis écrit de sa modification ou de son abrogation.

2019-11-148 ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ – MISE EN COMMUN D'ÉQUIPEMENTS, D'INFRASTRUCTURES, DE SERVICES OU D'ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Attendu que l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale a pour objectif d'aider les municipalités locales à offrir des services municipaux de qualité à coût raisonnable par la conclusion d'ententes intermunicipales relatives à la gestion d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités, ou à en étudier l'opportunité;

Attendu que la MRC de Kamouraska propose de déposer une demande dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale afin de réaliser une étude d'opportunité pour identifier une éventuelle mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en matière de sécurité incendie;

Attendu que certains dossiers d'optimisation en matière de sécurité incendie, actuellement en cours, devront être intégrés à la demande car leur complétude est essentielle à la réalisation d'une éventuelle mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en matière de sécurité incendie, savoir :

- conclusion d'une entente et/ou signature d'un protocole à l'égard de l'utilisation de la fréquence régionale du Mont-Noir;
- bon fonctionnement du comité de prévention régional, qui est présentement inactif et sans véritable orientation;
- conclusion d'une entente et/ou signature d'un protocole à l'égard de l'utilisation, dans le cadre du projet SUMI, de l'équipement appartenant à la MRC ou cédé par celle-ci;
- rédaction et entrée en vigueur du nouveau règlement de prévention incendie;
- conclusion d'une entente régionale concernant le mandat de gestionnaire de formation confié à la MRC de Kamouraska;
- révision du Schéma de couverture de risques incendie et de son plan de mise en œuvre;

Attendu qu'une éventuelle mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en matière de sécurité incendie ne pourra être envisagée que dans la mesure où elle est équitable en tous points pour toutes les municipalités, notamment financièrement;

Attendu qu'il n'y aura aucune fermeture de caserne incendie sur le territoire du Service intermunicipal incendie de la Ville de Saint-Pascal;

Attendu que la participation à l'étude d'opportunité ne constitue pas un engagement des municipalités à participer à une éventuelle mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en matière de sécurité incendie, celles-ci pouvant se retirer à tout moment;

Il est proposé par M. André Caron
Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska confirme son engagement à participer au projet d'étude d'opportunité relativement à la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en matières de sécurité incendie;

QUE la Municipalité autorise le dépôt de ce projet dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

QUE la Municipalité mandate la MRC de Kamouraska à titre d'organisme responsable dudit projet.

2019-11-149 ADOPTION DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE

Il est proposé par M. Michel Ferland
Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le plan de sécurité civile de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska préparé par M. Jonathan Godin, technicien en sécurité civile soit adopté ;

QUE M^{me} Roxanne Morin, secrétaire-trésorière adjointe soit nommée responsable de la mise à jour et de la révision du plan de sécurité civile.

Cette résolution abroge tout plan de sécurité civile adopté antérieurement par la municipalité ainsi que toute nomination antérieure concernant la personne désignée pour effectuer la mise à jour ou la révision de ce plan.

2019-11-150 ACHAT DU LOGICIEL D'ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE DE CITAM

Il est proposé par M^{me} Valérie Bourgoïn
Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska mandate CITAM pour l'acquisition d'un logiciel d'Alertes et de notifications de masse afin de répondre au besoin de la municipalité concernant les procédures d'alertes et de mobilisation, et ce, au coût de 1 637,50 \$.

QUE les frais annuels concernant l'entretien et l'hébergement de la base de données, accès à toutes les mises à jour et nouvelles fonctionnalités développées par CITAM et la maintenance du système est au coût de 161,10 \$.

QUE la Municipalité mandate la gestion et l'envoi des messages par CITAM (jour) ou CAUCA (soir) ainsi que le service 24/7 au coût de :

Appels filaires ou cellulaires : 0,05 \$
SMS : 0,05 \$

Courriel : 0,00 \$
Gestion envoi message occasionnel : 100,00 \$.

2019-11-151 DEMANDE D'AUTORISATION DE M. JEAN-CLAUDE CARON POUR L'OUVERTURE DU CHEMIN GUÉRETTE PENDANT LA SAISON HIVERNALE 2019-2020

Il est proposé par M. Gilles Beaulieu

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE suite à la réception de la demande d'ouverture de route accompagnée de la preuve d'assurance requise, la Municipalité autorise M. Jean-Claude Caron à ouvrir le chemin Guérette, et ce jusqu'au lot 5 727 404 pour la saison hivernale 2019-2020;

QUE la Municipalité se réserve le droit de fermer la portion de route ci-haut mentionnée pendant la période de dégel pour cause de bris de chemin ou à des fins préventives de dégradation dudit chemin, le cas échéant.

2019-11-152 DEMANDE DE M^{ME} LAURA DUVAL POUR L'INSTALLATION D'UN PONCEAU – LOT 6 330 377, RANG DE LA CROIX

Attendu que selon l'article # 1 du Règlement municipal No 208-2018, la construction, la reconstruction, la réparation et l'élargissement d'une entrée ou des entrées doivent être effectués en conformité au Règlement précité et faire l'objet d'une demande d'autorisation écrite que la propriétaire fait parvenir au conseil municipal;

Attendu que selon l'article # 5 du Règlement mentionné, qu'avant de reblayer le ponceau, le propriétaire doit aviser la direction générale afin que le responsable des travaux de voirie se rende sur place pour la vérification de l'installation. Si tout est conforme, il autorise la poursuite des travaux sinon, il exige les corrections nécessaires;

Il est proposé par M. Philippe Morneau-Hardy

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE M^{me} Duval soit autorisée à installer un ponceau au lot 6 330 377, rang de la Croix, en suivant les recommandations du responsable des travaux de voirie de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska et avise en temps nécessaire pour la vérification de l'installation en guise de conformité des travaux.

2019-11-153 EMBAUCHE DE M. JEAN-CLAUDE LÉVESQUE EN REMPLACEMENT DE M. ROGER THÉRIAULT POUR UN TEMPS INDÉTERMINÉ

Il est proposé par M. André Caron

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE M. Lévesque soit embauché à temps partiel pour une période indéterminée en remplacement de M. Roger Thériault, responsable des travaux publics.

2019-11-154 CALENDRIER 2020 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA

Attendu qu'en vertu du Code municipal du Québec, le conseil municipal doit établir avant le début de chaque année civile le calendrier des séances ordinaires de la municipalité fixant la date et l'heure;

Il est proposé par M^{me} Julie Nadeau

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE les dates ci-après soient reconnues comme étant le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska et que lesdites séances débiteront à 20 h les lundis.

CALENDRIER 2020	
13 janvier	6 juillet
3 février	3 août
2 mars	8 septembre
6 avril	5 octobre
4 mai	2 novembre
1 ^{er} juin	7 décembre

2019-11-155 L'ARC-EN-CIEL DU CŒUR DU KAMOURASKA – CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2019

Il est proposé par M. Michel Ferland

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska contribue pour un montant de 25,00 \$ à l'Arc-en-ciel du cœur du Kamouraska.

2019-11-156 ÉCOLE SECONDAIRE CHANOINE-BEAUDET – DEMANDES DE COMMANDITES POUR LE GALA DES MÉRITES 2019 ET POUR LA COURSE AU SECONDAIRE DU GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE

Il est proposé par M^{me} Valérie Bourgoïn

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accorde 50,00 \$ pour le Gala des Mérites 2019 et 50,00 \$ pour *La Course du Grand défi Pierre Lavoie*.

**2019-11-157 DEMANDE DE COMMANDITE DES VOISINS
DU KAMOURASKA**

**Il est proposé par M. Philippe Morneau-Hardy
Et résolu à l'unanimité des membres présents
QUE** la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska encourage les *Voisins du Kamouraska* en offrant une commandite de 40,00 \$.

**2019-11-158 DEMANDE DE COMMANDITE EN
PROVENANCE DU CLUB DES 50 ANS ET + DE
SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA**

**Il est proposé par M. André Caron
Et résolu à l'unanimité des membres présents
QUE** la Municipalité répond favorablement à cette demande en offrant le vin de l'amitié, sur présentation de la facture, à l'occasion du dîner des Rois du 12 janvier 2020.

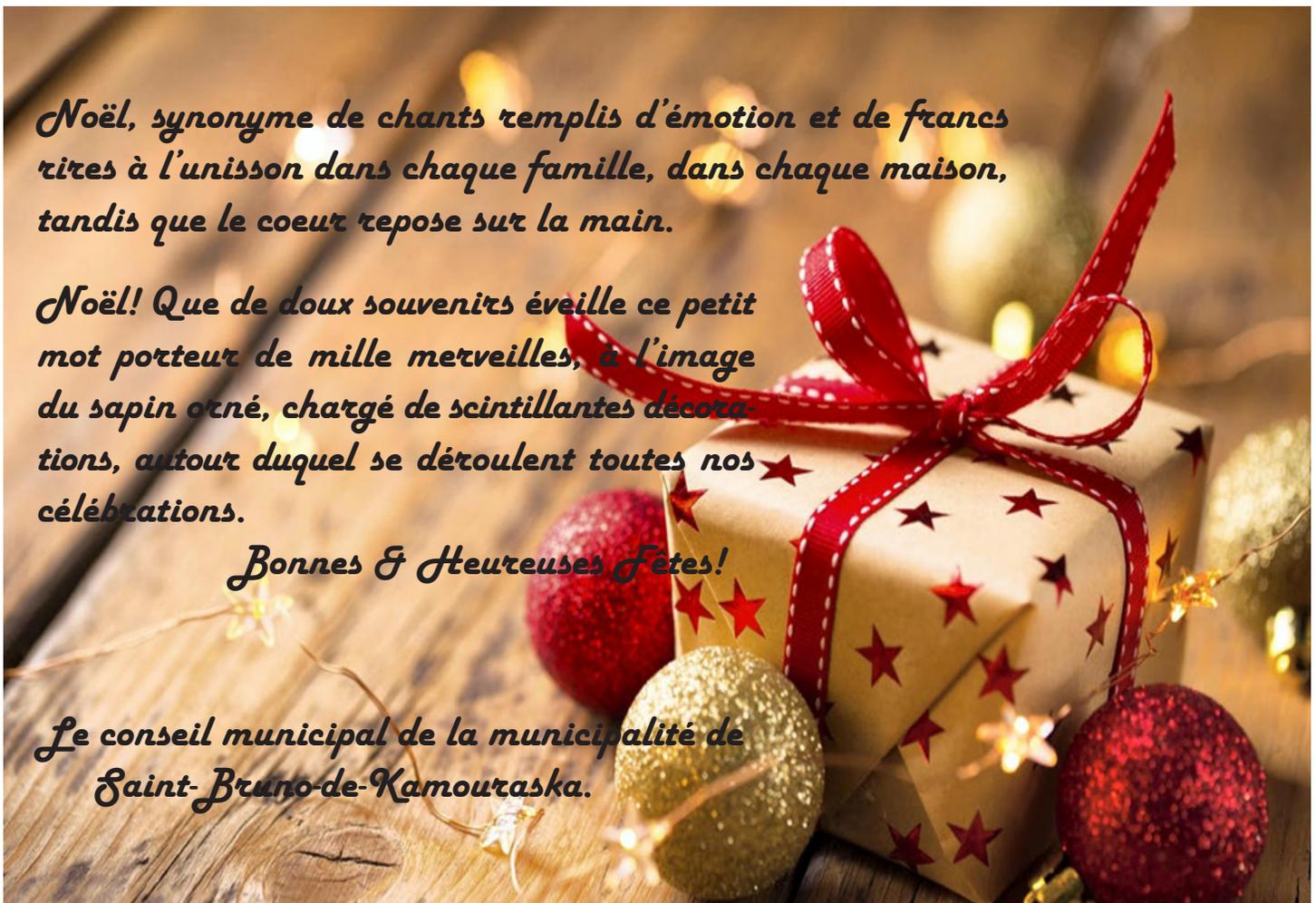
**2019-11-159 INVITATION À PARTICIPER AU TRADITIONNEL
SOUPER DANS LE CADRE DE « NOËL AU CŒUR DE
KAMOURASKA »**

**Il est proposé par M. André Caron
Et résolu à l'unanimité des membres présents
QUE** M^{me} Roxanne Morin, secrétaire-trésorière adjointe, soit autorisée à faire la réservation de trois (3) billets pour le traditionnel souper pour le maire et sa conjointe ainsi que M^{me} Murielle Lévesque, conceptrice de la carte pour le concours intermunicipal.

2019-11-160 FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Gilles Beaulieu la levée de l'assemblée à 20 h 40.

Richard Caron, maire
Roxanne Morin, secrétaire-trésorière adjointe



Noël, synonyme de chants remplis d'émotion et de francs rires à l'unisson dans chaque famille, dans chaque maison, tandis que le coeur repose sur la main.

Noël! Que de doux souvenirs éveille ce petit mot porteur de mille merveilles, à l'image du sapin orné, chargé de scintillantes décorations, autour duquel se déroulent toutes nos célébrations.

Bonnes & Heureuses Fêtes!

*Le conseil municipal de la municipalité de
Saint-Bruno-de-Kamouraska.*

Dans notre 2^e édition du concours de panaches, voici la liste des participants :

Catégorie original : Étienne Briand, Jacques Sénéchal et Gilles Briand

Catégorie chevreuil : Diane Côté, Jacques Lebrun et Daniel Dufour.

Voici les belles prises que nous avons reçues ainsi que les résultats des gagnants.

Dans la catégorie plus gros panache original le gagnant est : Jacques Sénéchal avec un panache de 45½ pcs qui se méritent un prix de 50 \$.

Prix de participation original le gagnant est: Étienne Briand , qui se mérite un prix de 25 \$.

Dans la catégorie plus gros panache chevreuil le gagnant est Jacques Lebrun avec un panache de 21 pcs (10 ptes), qui se mérite un prix de 50 \$.

Prix de participation chevreuil le gagnant est : Daniel Dufour qui se mérite un prix de 25 \$.

Merci à tous nos participation et à l'an prochain sûrement!

Équipe du journal

Nos gagnants



Jacques Sénéchal
45½ pouces



Jacques Lebrun
21 pouces, 10 pointes

Nos participants
Original



Gilles Briand
44¼ pouces

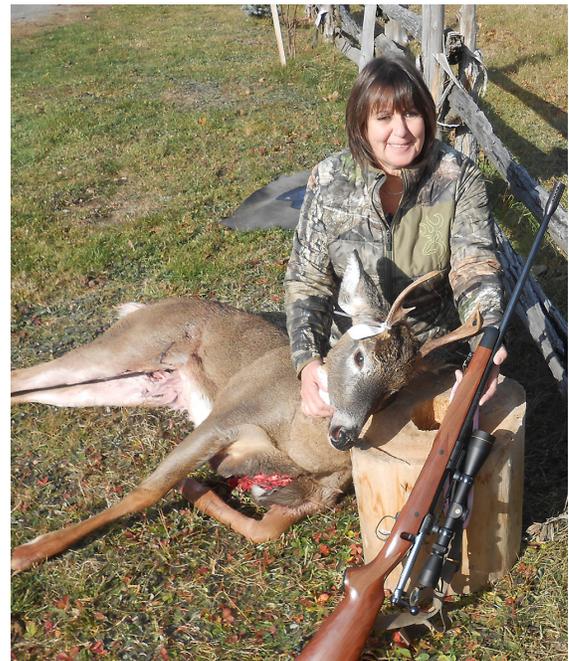


Étienne Briand
30 pouces

Nos participants
Chevreuil



Daniel Dufour
7 pointes



Diane Côté
7 pouces, 5 pointes

CHRONIQUE CULINAIRE

Voici une recette qui pourrait être votre plat de résistance à votre buffet de Noël. La viande est assez tendre pour se défaire à la fourchette. Accompagner de petits pains sur lesquelles vous placerez le porc accompagnés à votre goût de piments jalapeno marinés, de cheddar rapé et de crème sure légère ou de marinades de petits concombres sur glace.

Porc effiloché aux tomates et aux oignons

3 1/2 lbs (1.75 kg) de rôti d'épaule de porc (palette)
1/4 c. à thé (4 ml) de sel
1/4 c. à thé (4 ml) de poivre
2 c. à table (30 ml) d'huile végétale
2 oignons coupés en dés
4 gousses d'ail hachées finement
2 c. à table (20 ml) assaisonnement au chili
2 c. à thé (10 ml) coriandre moulue
2 feuilles de laurier
1/4 tasse (60 ml) de pâte de tomate
1 boîte de sauce tomate (14 oz/398 ml)
2 c. à table (30 ml) de cassonade tassée
2 c. à table (30 ml) de vinaigre de cidre
2 c. à table (30 ml) sauce Worcestershire
2 oignons vert coupés en tranches fines (échalottes)

1. Parsemer le rôti de sel et de poivre. Dans une casserole chauffer l'huile à feu moyen vif, ajouter le roti de porc et le faire doré de tout les cotés. Mettre le roti dans la mijoteuse.

2. Dans la casserole ajouter les oignons, l'ail, l'assaisonnement au chili, la coriandre et les feuilles de laurier. Cuire en brassant de temps à autre pendant environ 5 minutes ou jusqu'à ce que les oignons aient ramolli. Ajouter la pâte de tomate et cuire en brassant pendant environ 2 minutes. Ajouter la sauce tomate, la cassonade, le vinaigre de cidre et la sauce Worcestershire en raclant le fond de la casserole pour en détacher toutes les particules. Verser la préparation aux tomates dans la mijoteuse. Couvrir et cuire à faible intensité de 8 à 10 heures ou jusqu'à ce que le porc soit tendre.

3. Mettre le rôti de porc sur une planche à découper et le couvrir de papier d'aluminium sans serrer. Laisser reposer pendant 10 minutes. À l'aide de deux fourchettes effiloche le rôti.

4. Entre temps, dégraisser le liquide de cuisson de la mijoteuse et le verser dans une grande casserole. Porter à ébullition à feu vif et laisser bouillir à gros bouillons pendant environ 15 minutes ou jusqu'à ce qu'il ait réduit à 3 tasses (750 ml). Retirer les feuilles de laurier. Ajouter le porc effiloché. Vous pouvez préparer le rôti de porc à l'avance, le laisser refroidir pendant 30 minutes, le mettre dans un contenant hermétique et le réfrigérer sans le couvrir jusqu'à ce qu'il soit froid, puis le couvrir. Il se conserve jusqu'à 12 heures au réfrigérateur.

5. Réchauffer le porc en brassant souvent. Parsemer d'oignons verts.

Roulade de saumon farcie aux fruits de mer

8 portions (servir avec beurre blanc à l'estragon)

Roulade de saumon farci

1 blanc d'œuf
1/2 lb (250 gr) de crevettes tigrées crues, décortiquées et déveinées, hachées
1/2 lb (250 gr) de pétoncles coupés en dés
1/4 de tasse (60 ml) de mie de pain frais, émiettée
1/3 tasse (80 ml) de ciboulettes fraîches hachées
1/4 de tasse (60 ml) persil frais haché
1c. à thé (5 ml) zeste de citron
1c. à thé (5 ml) estragon frais haché ou 1/4 c. à thé estragon séché
1/2 c. à thé de sel (2 ml)
1/2 c. à thé (2 ml) de poivre du moulin
1 filet de saumon entier avec la peau (2 lb / 1kg)

Beurre blanc à l'estragon

2 échalottes françaises hachées finement
1/3 tasse (80 ml) de vinaigre de vin blanc
1/4 tasse (60 ml) vermouth sec

¾ tasse (180 ml) beurre non salé coupé en dés
1 c. à table (15 ml) estragon frais haché ou 1 c. à thé
(5 ml) estragon séché
1 c. à thé (5 ml) jus de citron
1 pincée de sel

Préparation de la roulade de saumon

1. Dans un bol, battre le blanc d'œuf à l'aide d'un fouet jusqu'à ce qu'il soit mousseux. Ajouter les crevettes et les pétoncles et mélanger. Ajouter la mie de pain, le persil, la ciboulette le zeste de citron, l'estragon et la moitié du sel et du poivre et bien mélanger. Réserver au réfrigérateur.

2. Mettre le filet de saumon sur une planche à découper, la peau dessus. Pour pouvoir saisir la peau faire une petite entaille à l'aide d'un couteau entre la chair et la peau à un bout du filet. En le tenant avec un essuie-tout et en inclinant légèrement la lame, tirer doucement sur la peau dans un mouvement de va et vient sans bouger le couteau (jeter la peau et retirer les résidus restés sur la chair).

3. En commençant par le coté long le moins épais, couper le filet de saumon en deux dans l'épaisseur en laissant une bordure intacte (ne pas couper complètement), Ouvrir comme un livre, parsemer de la moitié du reste du sel et du poivre. Étendre la farce aux fruits de mer sur les filets de saumon en laissant une bordure de 1 pouce (2,5 cm) sur les côtés et sur un côté court.

4. En commençant par le côté court sans bordure, rouler le saumon. Ficeler à intervalle de 1 pouce (2.5 cm). Mettre la roulade sur une plaque de cuisson tapisser de papier parchemin. Parsemer du reste du sel et du poivre. (Vous pouvez préparer la roulade de saumon jusqu'à cette étape et la couvrir. Elle se conservera jusqu'à 2 heures au réfrigérateur). Cuire au four préchauffé à 375°F (190° C) pendant environ 50 minutes ou jusqu'à un thermomètre inséré dans la farce au bout de la roulade indique 160° F (70° C). Mettre la roulade sur une planche à découper et couvrir de papier d'aluminium, sans serrer.

Laisser reposer 10 minutes.

Préparation du beurre blanc

Dans une petite casserole, partir à ébullition les échalotes, le vinaigre de vin et le vermouth et laisser bouillir pendant environ 3 minutes ou jusqu'à ce que le mélange ait réduit à environ 2 c. à table (30 ml).

Réduire à feu doux. Ajouter les dés de beurre un à un, en brassant à l'aide du fouet jusqu'à ce qu'il ait fondu. Ajouter l'estragon, le jus de citron et le sel.

Au moment de servir, couper délicatement la roulade de saumon en tranche d'environ 1 pouce (2.5 cm) d'épaisseur. Retirer la ficelle.

Servir avec du beurre blanc.

Recette porc effiloché et roulade de saumon : référence Coup de Pouce Le livre de Noel édité en 2007

Tarte aux framboises et crème sure

2 œufs battus légèrement
1 tasse de crème sure
1 tasse de sucre
1 tasse 1/3 de farine
1 c. à soupe de jus de citron
1 c. à thé de zeste de citron
4 tasses de framboises
1 abaisse de tarte

Garniture

½ tasse de cassonade
½ tasse de farine
½ tasse de pacanes hachées
¼ tasse de beurre fondu

Mélanger les œufs la crème sure, le sucre, la farine, le jus de citron et le zeste de citron. Incorporer 3 tasses de framboise, réserver 1 tasse.

Verser le mélange dans le fond de tarte (Biscuit Graham ou ordinaire)

Cuire à 375° F environ 30 minutes.

Mélanger les ingrédients de la garniture, mettre sur la tarte et cuire environ 10 minutes de plus.

Servir avec crème fouettée ou crème glacée.

Référence : Journal le Soleil (Concours Les desserts cochons, sur les ondes de Roch Détente)

Angèle Dionne

Pré-ouverture

Le 11 décembre à 19 h, que vous soyez abonné ou non à votre bibliothèque municipale, votre comité invite toute la population de Saint-Bruno à reprendre contact avec nous, après ces longs mois de fermeture. Tous ceux et celles qui ont en leur possession des livres nous appartenant, nous aimerions profiter de l'occasion pour mettre à jour vos dossiers d'abonnés. Vous pourrez également emprunter des livres pour la période des fêtes ou tout simplement nous faire part de vos suggestions, pour faire en sorte que votre nouvelle bibliothèque soit le reflet de vos attentes et besoins.

Prenez note que ce n'est pas l'ouverture officielle, nous ferons celle-ci après la période des fêtes lorsque nous aurons reçu tous nos meubles et équipements. Nous vous préparons pour l'occasion de belles surprises!

De plus, nous prévoyons augmenter le temps d'ouverture et aimerions avoir vos préférences: quel jour? En avant-midi, après-midi ou de soir? Nous sommes également à la recherche de bénévoles pour compléter ces heures supplémentaires. Deux façons de nous faire part de vos

intentions, soit via la page Facebook de la municipalité ou contactez Mme Micheline Dionne au 418-492-5281.

Vous avez des jeux de société ou casse-tête (complet et en bon état) autant pour adultes et enfants. Vous ne les utilisez plus, pensez à nous! Également, si vous êtes abonnés à des revues, après les avoir lues, au lieu de les jeter en récupération, faites un don à votre bibliothèque! Revues récentes seulement.

Notez que nous serons ouverts les mercredis 11 et 18 décembre de 19 h à 20 h. Fermeture pour la période des fêtes. Retour en janvier 2020, date à déterminer. Surveillez le Trait d'Union de janvier pour avoir plus d'informations sur les événements à venir.

Votre comité de bibliothèque se joint à moi pour vous offrir nos meilleurs vœux à l'occasion de Noël, nous vous souhaitons un heureux temps des fêtes avec vos familles et amis. Que cette nouvelle année soit une année de partage, remplie de bonheur, de santé et de paix!

Diane Cardin

Ateliers Mon-Choix

En partenariat avec les Ateliers Mon-Choix, la Municipalité offre aux citoyens un service gratuit de déchiquetage de documents confidentiels en toute sécurité.

Un bac fermé et cadenassé est maintenant disponible au bureau municipal. Vous pouvez dès maintenant y déposer vos documents qui seront déchiquetés puis recyclés au profit des Ateliers Mon-Choix, entreprise d'économie sociale de votre milieu.

Profitez de ce service gratuit et sécuritaire.

La municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska



Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour vous souhaiter de Joyeuses Fêtes avec vos familles et amis.

Cette période de réjouissance permet parfois de renouer avec des gens que nous ne voyons pas souvent pour des raisons différentes.

Profitons-en pour leur souhaiter santé, bonheur et plein de bonnes choses pour la nouvelle année qui arrive.

Joyeux Noël à tous !



Anniversaires de décembre :

1 décembre	Gilbert Lavoie
10 décembre	Albert Émond
20 décembre	Angèle Dionne

Myrtha St-Pierre
Présidente

Collecte de cannettes

Nous désirons remercier la population pour sa généreuse participation à la collecte de cannettes du 19 octobre dernier. Ces fonds nous aideront à concrétiser de beaux projets d'embellissement pour l'année 2020.

Décorations Halloween

Le comité désire également souligner le travail des élèves du service de garde et de la maternelle de l'école de Saint-Bruno pour les décorations d'Halloween au parc de l'église.

Merci

Votre comité embellissement

Marie-Claude Soucy, Josée Lacombe, Claire Ouellet, Yves Ouellet, Andrée Michaud, Julie Nadeau et Valérie Bourgoïn

LE TRAIT
D'UNION

Devenez membre

Une contribution volontaire de 2 \$ par personne vous fait membre 2019-2020 et permet au journal de poursuivre une couverture plus large des enjeux locaux.

Nom (s) : _____

2 \$/ personne =

N.B. Veuillez remettre votre contribution à un membre du conseil. Merci!

PLACE DE L'ÉGLISE

Noël c'est la meilleure période de l'année car on peut passer des instants en famille

pour se remémorer les bons moments de l'année écoulée. Mais Noël c'est aussi le

signe d'une nouvelle année qui arrive, avec son lot de projets tout neufs qui

permettront de profiter pleinement de la vie.



Joyeux Noël et Bonne Année.

Le conseil de la Fabrique.

Messe collective



La messe du 24 décembre sera une messe collective de Noël. Le coût pour faire chanter une messe est une contribution volontaire. Veuillez me faire parvenir vos intentions avant le 17 décembre afin de préparer une feuille des intentions.

Assemblée - Élections

Une assemblée des paroissiens aura lieu dimanche le 22 décembre après la messe de 11 heures à la sacristie pour l'élection de deux (2) nouveaux marguilliers (ères) en remplacement de Jocelyn Dionne et Francine Pelletier.

Mois de décembre

Jour	Date	Intentions	Par
Dimanche 11 h	1 ^{er}	Défunt Conrad Bernier	Lisette T., Guylaine T. et Louis-Pierre L.
Dimanche 10 h	8	Messe aux Habitations Saint-Bruno Célébration de la Parole	
Dimanche 11 h	15	Défunte Laurette D. Soucy	Francine et Serge Robichaud
Mercredi 16 h	18	Messe au Domaine Défunte Carmen Émond	Albert Émond
Dimanche 11 h	22	Messe anniversaire M ^{me} Bernadette Dionne	



Remise de dons aux organismes

Lors de sa dernière rencontre, le comité des fêtes du 125^e remettait son bilan financier. Le résultat fait état d'un surplus de 14 500 \$ excluant les ventes du recueil qui ne sont pas comptabilisées, car il y en a toujours en circulation.

Lors de la rencontre citoyenne, le comité des fêtes du 125^e en a profité pour remettre des dons à différents organismes du milieu.



Pour les comités qui sont reliés à la municipalité une somme totalisant 7 500 \$ leur a été remise, soit 1 000 \$ pour le comité bibliothèque, 1 500 \$ pour le comité embellissement, 4 000 \$ pour le comité loisirs et un 1 000 \$ pour le local multidisciplinaire.

La fabrique reçoit un montant de 4 000 \$ et le comité liturgie, pastorale 2 000 \$. Un montant a également été retenu pour les différents activités de l'école sur demande de leur part. La balance sera réservée pour palier à toute autre activité paroissiale, demande particulière ou tout autre projet soumis au profit de la communauté.

L'équipe des fêtes tient encore à remercier toute la population pour sa participation, c'est grâce à vous si ces fêtes furent une réussite.

Constance Gagné
Trésorière, comité des fêtes



Activités du Club Les Belles Pistes du Rocher Blanc

Dimanche le 8 décembre

Dernière journée pour la pré-vente des droits 2019-2020 coût de 330 \$

Mardi 24 décembre : Ouvert jusqu'à 16 h

Mercredi 25 décembre: Fermé

* Tous les vendredis soir souper pizza

Heure d'ouverture

Lundi : 11 h à 16 h

Mardi, mercredi et jeudi: 10 h à 17 h

Vendredi: cuisine 10 h à 21 h

Souper pizza (fermeture du bar 22 h)

Samedi: 8 h à 19 h

Dimanche: 8 h à 19 h

Alimentation Saint-Bruno

Veillez prendre note que de grand changement arrive pour la nouvelle année chez Alimentation Saint-Bruno.

On profite de l'occasion pour souhaiter un très Joyeux temps des Fêtes à tous nos clients.

Un merci sincère à Mme Christine Richard pour son bon travail.

Ginette et Daniel



L'harmonie de Rivière-du-Loup en concert

Pour une deuxième année, notre église a vibré au son de la musique de l'Harmonie de Rivière-du-Loup dimanche le 24 novembre dernier. Sur invitation du comité embellissement, ce concert bénéfique permettra à ce comité de créer des réalisations qui contribueront à embellir notre municipalité dans la prochaine année.



Les quelques cent cinquante personnes présentes ont pu apprécier la qualité de la musique et de la soliste Madame Chantal Pelletier. Avec des airs de Noël pour la plupart connus de tous, ils ont su nous charmer. Ce concert de Noël a permis à tous de s'imbiber de l'ambiance des fêtes qui arrive à grand pas.

Le comité embellissement a de beaux projets sur la table et c'est grâce à votre participation qu'ils pourront y parvenir.

Merci à tous pour votre participation.

Constance Gagné
Pour le Trait d'Union





Cher (es) citoyen (ne)s de Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup,

Je tiens à vous transmettre mes vœux de paix, de santé et de bonheur pour l'année à venir. Profitons de cette période pour s'arrêter un peu et être reconnaissants pour les bontés que la vie nous envoie. Je vous souhaite un heureux temps des Fêtes entouré de vos proches. Sachez que ma porte demeurera toujours ouverte pour vous.

Joyeuses Fêtes!

Votre député,

Bernard Généreux



La guignolée

Du bénévolat qui réchauffe les cœurs

L'heure est changée, la neige se pointe à l'horizon, donc l'hiver et les fêtes de Noël seront là bientôt.

Comme par les années passées des membres de la garde paroissiale de Saint-Bruno vous solliciteront samedi le 7 décembre au centre du village et à l'arrêt stop du rang de la Croix afin de recueillir vos dons, précieux à l'achat de denrées qui garniront les paniers de Noël.

Merci de contribuer à ce geste d'entraide

Le comité d'entraide

Noël au cœur du Kamouraska

Depuis plusieurs années la municipalité de Saint-Denis organise « Noël au cœur du Kamouraska » et invite les municipalités à y participer.

Cette année on demandait aux municipalités de fabriquer une carte de Noël. Dans les années précédentes c'était sous forme de concours, et on déterminait un gagnant par jury. Pour cette année le comité organisateur a décidé de le faire sous forme de participation seulement.



Une artiste de chez nous, Madame Murielle Lévesque a été pressentie pour fabriquer cette carte. Fabriquer en fibre de verre et montée sur une plaquette de bois servant de pied à l'œuvre. La technique utilisée par Murielle est sur papier de soie teint, qui est ensuite collé pour nous donner un merveilleux paysage, agrémenté de petits points de lumière.

La photo ci-jointe vous permet de constater le talent d'une artiste de chez nous.

Félicitations à Murielle pour cette belle réalisation.

Constance Gagné

Voilà venu le Temps des Fêtes et c'est l'occasion idéale de vous remercier de votre confiance et de votre fidélité tout au long de l'année 2019.

Vous êtes un réel privilège pour nous et vous méritez toute notre attention et notre reconnaissance.

Toute l'équipe du Familiprix Paradis et Pelletier vous souhaite de très joyeuses Fêtes et de la santé à profusion!



JOYEUSES FÊTES



PHARMACIE RAPHAËLLE PARADIS
ET MARCELLE PELLETIER INC.
Saint-Pascal

HORAIRE DES FÊTES 2019

Temps des fêtes	
24 décembre 2019	9 h à 17 h
Temps des fêtes	
25 décembre 2019	Fermée
Temps des fêtes	
26 décembre 2019	12 h à 17 h
Jour de l'an	
31 décembre 2019	9 h à 17 h
Jour de l'an	
1 janvier 2020	Fermée
Jour de l'an	
2 janvier 2020	12 h à 17 h

Toute l'équipe du Centre d'action bénévole Cormoran désire offrir leurs meilleurs vœux pour la période des fêtes.

Que l'année 2020 soit exceptionnelle en tous points, qu'elle soit promesse de solidarité et de succès et qu'elle vous accorde avant tout, le bien le plus précieux : La Santé!

Joyeuses Fêtes!

Pascale, Louise, André et Sophie

- Veuillez prendre note que nos bureaux seront fermés du 21 décembre 2019 au 5 janvier 2020 inclusivement.





Trans-apte assure le transport des CADETS DE L'AIR

Le Comité des Répondants de l'Escadron 761 Région du Kamouraska est fier d'annoncer la signature d'une entente avec l'organisme Trans-Apte inc, service de transport adapté et collectif bien connu dans la région, pour assurer le transport par minibus des cadets de l'Air aux soirées d'instruction du vendredi soir, et ce pour toute l'année 2019-2020.

Mis en place depuis le 27 septembre dernier, ce service de navette GRATUIT pour les cadets a pour but de faciliter le déplacement des jeunes 12-18 ans résidant à l'Est de La Pocatière. Avec un nombre d'inscriptions à la hausse depuis les 2 dernières années, l'Escadron 761 Région du Kamouraska croit que l'aboutissement de ce projet permettra à un plus grand nombre d'ados de la région de découvrir ce mouvement jeunesse considéré comme le plus vaste au Canada et de vivre des expériences inoubliables qu'ils ne trouveront nulle part ailleurs.

Selon l'horaire des activités offertes, le départ du minibus se fait, dès 18 h 30, au Centre communautaire Robert-Côté de St-Pascal, pour arrêter vers 18 h 40 à l'Épicerie Lucien Dubé de St-Philippe-de-Néri, ainsi qu'à l'Église de St-Pacôme à 18 h 50, pour se rendre jusqu'au local des cadets à La Pocatière. Pour le retour à la maison, les mêmes arrêts sont prévus en chemin jusqu'à Saintt-Pascal.

Pour plus d'informations ou inscriptions, vous pouvez communiquer directement avec la commandante de l'Escadron 761, Ltv Roxane Martine Coutu au 418 354-2891.

Source :

Manuella Lévesque, présidente

Comité des Répondants de l'Escadron 761 Région du Kamouraska

Tél. (418) 498-3174

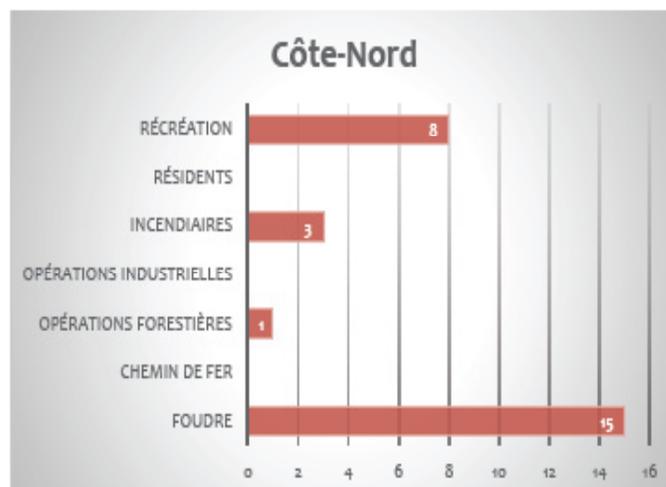
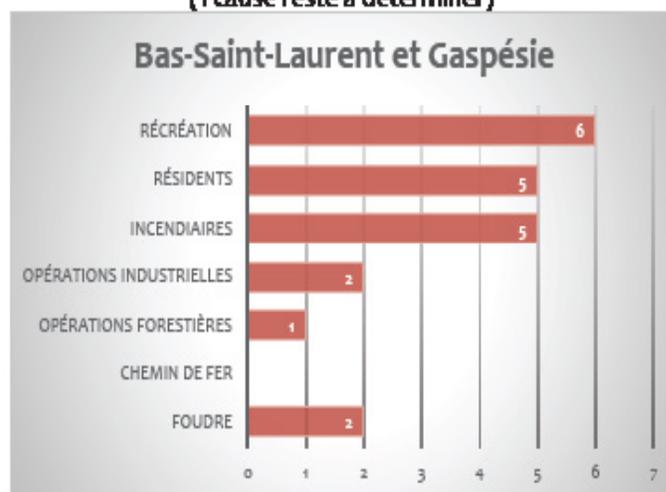


Quelques statistiques

Bilan de la saison 2019

Régions	2019		Moyenne 10 ans (2009-2018)	
	Nombre d'incendies	Superficies (hectares)	Nombre d'incendies	Superficies (hectares)
Bas-St-Laurent et Gaspésie	22	21,4	24	174,2
Côte-Nord	27	28,6	35	4 085,8
Zone nordique	23	3 595		

Nombre d'incendies selon les causes (1 cause reste à déterminer)



ON FAIT UN CADEAU À L'ENVIRONNEMENT... ON REMPLIT NOS BACS BRUNS!

PENDANT LE TEMPS DES FÊTES, PROFITONS DU TEMPS PASSÉ À
CUISINER ENTRE AMIS ET EN FAMILLE POUR EMPÊCHER LA
PRODUCTION DE TONNES DE GAZ À EFFET DE SERRE



VOS RESTES DE TABLE ET AUTRES
MATIÈRES ORGANIQUES
REPRÉSENTENT PLUS DE 1/3 DE
VOS DÉCHETS



LES DIRIGER VERS LE DÉPOTOIR, C'EST CONTRIBUER À LA
PRODUCTION DE MÉTHANE, UN GAZ À EFFET DE SERRE AU
MOINS 21 FOIS PLUS PUISSANT QUE LE CO₂ POUR DES
QUANTITÉS ÉQUIVALENTES SUR UN HORIZON DE 100 ANS

LES DIRIGER VERS LES INSTALLATIONS DE LA SÉMER,
C'EST S'ASSURER DE NE PAS REJETER DU MÉTHANE ET DE
FAIRE DE NOS RESTANTS DE TABLE UN RICHE FERTILISANT:
DU DIGESTAT. C'EST FAIRE TOUTE UNE DIFFÉRENCE!



Pour toute information :
418 856-2628, poste 0
www.co-eco.org



L'alcoolisme

affecte non seulement

l'alcoolique,

mais aussi tout le monde autour d'eux

Al-Anon est un programme
de soutien mutuel pour toute personne
préoccupée par la consommation
d'alcool d'une autre personne.



Les Groupes Familiaux Al-Anon peuvent vous aider.

Pour en savoir plus, assistez à une réunion confidentielle dans votre localité.
888 4AL-ANON • al-anon.org

Réunions hebdomadaires: tous les lundis soirs 20 h, salle Ernest Ouellet du Centre communautaire, à St-Pascal.

Réunions mensuelles, chaque 2^e jeudi du mois, 10 h am, au même endroit.

Site web : www.al-anon.alateen.org
Tél. : 1-844-725-2666

Éliminer les risques d'incendie

6 décès en 2 semaines!

L'année 2019 se termine avec un triste bilan de décès lors d'incendies de logements. Pour les 15 premiers jours de novembre, on recense six décès dans trois incendies au Québec. Les différentes associations professionnelles en incendie rappellent aux citoyens que le meilleur allier pour sortir d'une résidence en incendie est la présence d'avertisseurs de fumée.

Le Service intermunicipal de sécurité incendie de Ville Saint-Pascal incite également les citoyens à demeurer vigilants sur les risques d'incendie, à vérifier leurs avertisseurs de fumée et s'assurer de leur bon fonctionnement.



- En tout temps, les avertisseurs de fumée doivent demeurer fonctionnels.... S'ils sont trop près de la cuisine et qu'ils se déclenchent lors de la cuisson, repositionnez-les ou remplacez-les par des avertisseurs de type photoélectrique.
- Prenez l'habitude de faire la vérification systématique du fonctionnement et de la péremption de vos avertisseurs de fumée aux changements d'heure.
- Approvisionnez-vous d'avance de piles 9 volts pour les avertisseurs.
- Au retour de plus de 7 jours d'absence de votre demeure, faire l'essai de vos avertisseurs de fumée.



Pour être en sécurité, souvenez-vous :

- D'avoir un minimum d'un avertisseur de fumée par étage; installez-les pour maximiser leur portée de détection sur l'étage. Installez-en plus d'un sur un même étage, au besoin.
- L'avertisseur ne doit pas avoir atteint sa date de péremption de 10 ans (cette date est indiquée sur l'extérieur du boîtier).
- Les avertisseurs électriques doivent être à double alimentation (110 v et pile) pour continuer d'être fonctionnels en cas de panne électrique.

Rappelez-vous que vous n'avez que 3 minutes pour sortir sains et saufs d'une résidence en flamme. Pratiquez-vous en famille à évacuer et désignez un point de rassemblement extérieur. Lors d'une véritable évacuation, composez le 9-1-1 de l'extérieur avec un téléphone cellulaire ou en sécurité de chez un voisin.

Pour plus d'information :

Christian Madore
Pompier/Préventionniste en sécurité incendie
418 492-2312, poste 241
cmadore@villestpascal.com

Horaires d'ouverture

Bureau municipal

Du lundi au jeudi :
9 h à 12 h et
de 13 h à 16 h

Le vendredi, fermé

Tél.: 418-492-2612
www.stbrunokam.qc.ca

Fabrique 321, rue de l'Église, bureau 1

Vendredi
9 h à 16 h

Tél.: 418-492-2986

Alimentation St-Bruno

Bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :

9 h 15 à 11 h 30
13 h 30 à 16 h

Jeudi:

9 h 15 à 11 h 30
13 h 30 à 16 h 15

Tél.: 418-492-1673

Dimanche : 8 h à 18 h

Lundi : 8 h à 19 h

Mardi : 8 h à 19 h

Mercredi : 8 h à 19 h

Jeudi : 8 h à 19 h

Vendredi : 8 h à 20 h

Samedi : 8 h à 20 h

Tél.: 418 492-3185

Bibliothèque

Le mercredi,
de 19 h à 20 h

Réouverture
prochainement

Horaires SAAQ

(235, rue Rochette, bureau 102)

Lundi de 12 h à 16 h

Mardi de 12 h à 16 h

Mercredi de 9 h à 11 h et de 12 h à 16 h

Jeudi de 12 h à 16 h et de 17 h à 20 h

Vendredi de 12 h à 16 h

Club Les Belles Pistes du Rocher Blanc inc.

Lundi : 11 h à 16 h

Mardi, mercredi et jeudi: 10 h à 17 h

Vendredi: cuisine 10 h à 21 h

Souper pizza (fermeture du bar 22 h)

Samedi: 8 h à 19 h

Dimanche: 8 h à 19 h

*Tous les vendredis soir
souper pizza

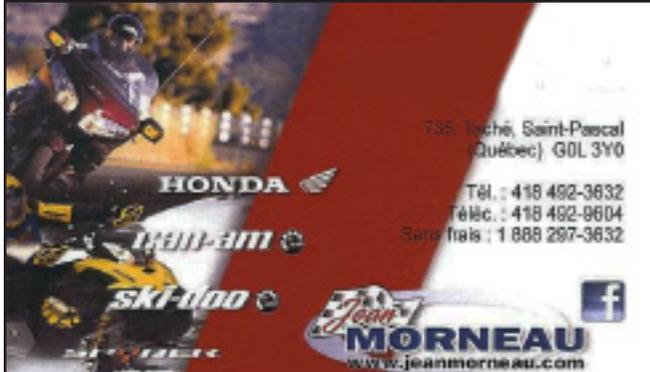


Dr Germain Dupuis
optométriste

Tél. 418-492-1430
Télec. 418-492-2832

269, rue Taché, Saint-Pascal
Québec G0L 3Y0

www.centrevisuelstpascal.com



735, Taché, Saint-Pascal
(Québec) G0L 3Y0

Tél.: 418 492-3632
Télec.: 418 492-8604
Sans frais : 1 888 297-3632

HONDA
YAMAHA
SKI-DOO
JEAN MORNEAU
www.jeanmorneau.com

Joyeuses fêtes

BERNARD GÉNÉREUX DÉPUTÉ
MONTMAGNY-L'ISLET-KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP

BERNARD.GENEREUX@PARL.GC.CA
WWW.BERNARDGENEREUX.CA

DECOR SURFACES

DUMAIS
camilledumais.com

1005, rue Lévesque
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél.: (418) 492-2347 • Téléc.: (418) 492-9603

Coiffure Céline Design

TÉL: 418.308.0898

309 rue de l'église
de Kamouraska G0L 2M0

lunik inc.
PAPETERIE-LIBRAIRIE-TABAGIE
BOUTIQUE CADEAU IDÉE FIX

510, avenue Martin, C.P. 367
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél.: (418) 492-2096 Téléc.: (418) 492-6122
Courriel: tabagielunik@qc.aira.com

492-2222

Résidence funéraire Daniel Caron

Pré-arrangement (garantis en fiducie)
Crémation
Funérailles traditionnelles
Service d'ambulance

Daniel Caron,
Thanatologue, ambulancier

353, ave Chapleau, Saint-Pascal Qc G0L 3Y0

point S
CERTIFIÉ POIDS LOURD

Pneus F.M. inc.

- 595, boulevard Hébert, Saint-Pascal
418.492.6035 • 1.800.463.1375
- Mécanique générale
580, boulevard Hébert, Saint-Pascal
418.492.2907
point-s.ca

- PNEUS
- ALIGNEMENT
- SUSPENSION
- VIDANGE
- FREINS
- SILENCIEUX
- INJECTION

Service de Pneus Marcel inc.

Vente de pneus neufs et usagés

Pose et balancement

Réparation pneus : - automobile
- agricole

418 492-2915
622 boul. Hébert
Saint-Pascal

MALLETTE

Mallette
Société en collectif
Comptables agréés

Gilles Lebel, ca

Tél. : (418) 492-3515
Téléc. : (418) 492-9640
Cel. : (418) 867-6318

470, rue Chapleau
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

PME INTER

Garon, Lévesque, Gagnon, St-Pierre
Notaires et conseillers juridiques

Me Claude Gagnon
Me Dorisse St-Pierre
Me Marie-Christine Morneau

506, Taché Bureau 101, Saint-Pascal
Tél.: 418 492-1441 / 418 492-7294
Télééc.: 418 492-3131

NOTAIRES

COMITÉ DES BÉNÉVOLES

Repas après les funérailles
Saint-Bruno

Ghislaine Gagné 418-492-6543
Myrtha St-Pierre 418-492-5926

ARTISAN CORDONNIER

Roger Mailloux

435, Rang 4 ouest, Saint-Bruno
S.V.P. appeler au
Tél.: 418-492-5942

Fabrique St-Bruno

418 492-2986

Tous les vendredis de 9h à 16h

321, rue de l'Église, bureau 1-B
Saint-Bruno-de-Kamouraska

Le Domaine Brulois

HÉBERGEMENT

Personnes autonomes et semi-autonomes
Pour une convalescence ou en permanence

«Le bonheur n'a pas d'âge mais il a une adresse»
138 & 140 route du Petit Moulin Roger Lavoie, prop.
Saint-Bruno (Québec) G0L 2M0 (418) 492-7075

Andrée Michaud

510 rang 5
St-Bruno de Kamouraska

(418) 492-9824
and_micho@yahoo.ca

www.lamichelainemohair.com

La Michelaine
Mohair

Centre-Femmes
La Passerelle du Kamouraska

710, rue Taché, C.P. 372
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1449
Télééc. : 418 492-9021
lapasserelledukamouraska@qc.aira.com

Garde paroissiale

Saint-Bruno

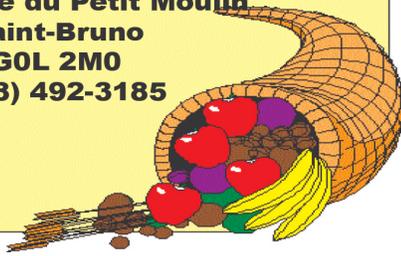
Gilles Beaulieu, secrétaire 492-7132

Distinction Coiffure

143, route du Petit Moulin
St-Bruno-de-Kamouraska QC
G0L 2M0
418 492.6311
Manon Thériault prop.

Alimentation Saint-Bruno

155, route du Petit Moulin
Saint-Bruno
G0L 2M0
(418) 492-3185



Membre affilié



Raphaelle Paradis et Marcelle Pelletier
PHARMACIENS

Heures d'ouverture

Lundi - Mardi - Mercredi	9 h à 20 h	555, rue Taché Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
Jeudi - Vendredi	9 h à 21 h	Tél. : 418 492-1234
Samedi	9 h à 17 h	Télé. : 418 492-6221
Dimanche	10 h à 13 h	Courriel : bsr@familiprix.com

BASIE|32

web design impression



Mini Excavation

- Test de sol
- Pose de drain
- Réparation de fondation

Jean-Claude Levesque

334, rue de l'église
Saint-Bruno

418-492-7803



Municipalité Saint-Bruno-de-Kamouraska

321, rue de l'Église, bureau 1
Saint-Bruno-de-Kamouraska
(Québec) G0L 2M0

Téléphone : 418 492-2612

Courriel : dg@stbrunokamouraska.ca



ALIMENTATION LOUIS GRENIER INC.

501, avenue Patry
Saint-Pascal-de-Kamouraska
(Québec) G0L 3Y0
Tél : 418 492-1034
Fax : 418 492-1035
Courriel : alimentationlg@bellnet.ca



Faites votre **provigo**, si vite, si bon ...

www.provigo.ca



Club des 50 ans et plus

321, rue de l'église, Bureau 3
Saint-Bruno (Québec) G0L 2M0

Myrtha St-Pierre, présidente
Téléphone : 418 492-5926

Activités et loisirs pour tous

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

EXCAVATION ET TERRASSEMENT

TRANSPORT ET VENTE
DE SABLE ET DE GRAVIER

CHAMPS D'ÉPURATION
ET FOSSE SEPTIQUE

MARTEAU HYDRAULIQUE

TAMISEUR ROTATIF

TRAVAUX GÉNIE CIVIL

Transport Pierre Dionne

R.B.Q. : 8279-7556-30

Pierre Dionne, propriétaire

Cell. : 418.868.9486

Tél. : **418.852.1222**

Fax : 418.852.1220

41, rue du Parc-Industriel
Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0



Desjardins
Caisse du Centre
de Kamouraska



418 492-4011



877 851-4011



caisse.t20119@desjardins.com



www.desjardins.com/kamouraska



www.facebook.com/centrekamouraska